



Litige:travaux non exécutés dans les délais

Par **moineau23**, le **26/01/2008** à **18:58**

J'ai signé un devis de couverture en février 2007 et joint un chèque de 1000 euros.
j'ai indiqué sur le devis Travaux terminés au 1 er Juin 2007.
Mon couvreur n'a pas effectué les travaux malgré plusieurs relances.
En novembre dernier je lui ai envoyé une lettre AR lui demandant de me restituer les 1000 euros.
Aucunes nouvelles .

Que dois je faire

Par **lou**, le **20/02/2008** à **22:20**

Bonjour,
sur notre blog [s]attentiontravaux.com[/s], vous pouvez denoncer ce professionnel douteux.
Nous prendrons contact avec lui pour jouer un rôle de médiateur et lui proposer de régler cette histoire et ainsi améliorer son profil. Ce blog vis ses premières heures mais pourra, nous l'espérons, aider les consommateurs à se méfier des mauvais pros. a bientôt.
Lou